

Les Croisades. Dossier 2. La violence

Doc. 1 Saint Bernard justifie la violence des croisés

Pour les chevaliers du Christ, au contraire, c'est en toute sécurité qu'ils combattent pour leur Seigneur, sans avoir à craindre de pécher en tuant leurs adversaires, ni de périr, s'ils se font tuer eux-mêmes. Que la mort soit subie, qu'elle soit donnée, c'est toujours une mort pour le Christ : elle n'a rien de criminel, elle est très glorieuse. Dans un cas, c'est pour servir le Christ ; dans l'autre, elle permet de gagner le Christ lui-même : celui-ci permet en effet que, pour le venger, on tue un ennemi, et il se donne lui-même plus volontiers encore au chevalier pour le consoler. Ainsi, disais-je, le chevalier du Christ donne-t-il la mort sans rien redouter ; mais il meurt avec plus de sécurité encore : c'est lui qui bénéficie de sa propre mort, le Christ de la mort qu'il donne.

Car ce n'est pas sans raison qu'il porte l'épée : il est l'exécuteur de la volonté divine, que ce soit pour châtier les malfaiteurs ou pour glorifier les bons. Quand il met à mort un malfaiteur, il n'est pas un homicide, mais, si j'ose dire, un malicide. Il venge le Christ de ceux qui font le mal ; il défend les chrétiens. S'il est tué lui-même, il ne périt pas : il parvient à son but. La mort qu'il inflige est au profit du Christ ; celle qu'il reçoit, au sien propre. De la mort du païen, le chrétien peut tirer gloire, puisqu'il agit pour la gloire du Christ ; dans la mort du chrétien, la générosité du Roi se donne libre cours : il fait venir le chevalier à lui pour le récompenser. Dans le premier cas, le juste se réjouira en voyant le châtiment ; dans le second, il dira : "Puisque le juste retire du fruit de sa justice, il y a sans doute un Dieu qui juge les hommes sur la terre."

Pourtant, il ne convient pas de tuer les païens si l'on peut trouver un autre moyen de les empêcher de harceler ou d'opprimer les fidèles. Mais, pour le moment, il vaut mieux que les païens soient tués, plutôt que de laisser la menace que représentent les pécheurs suspendus au-dessus de la tête des justes, de peur de voir les justes se laisser entraîner à commettre l'iniquité. [...]

Qu'ils soient rejetés loin de la cité du Seigneur, ceux qui commettent l'iniquité, ceux qui s'efforcent d'enlever les inestimables richesses que Jérusalem réserve au peuple chrétien, ceux qui veulent souiller les Lieux saints et s'approprier le sanctuaire de Dieu. Que les deux glaives des fidèles soient levés sur la tête des ennemis, pour détruire quiconque s'élève contre la foi de Dieu, c'est-à-dire celle des chrétiens, "pour que les nations ne disent pas: où est leur Dieu ?"

Saint Bernard, *De laude novae militiae*, cité par Jean Richard, dans *L'Esprit de croisade*, Paris, 1969

Question

Comment saint Bernard justifie-t-il l'utilisation de la violence par les croisés ?

À quoi doit servir cette violence ?

Doc. 2 La prise de Jérusalem vue par Guillaume de Tyr

C'était le sixième jour de la semaine et la neuvième heure de la journée. Il semble que ce moment fut choisi par Dieu même, puisque à pareil jour et à pareille heure, le Seigneur avait souffert dans la même ville pour le salut du monde [...]

Le duc [Godefroy de Bouillon] et tous ceux qui étaient entrés avec lui s'étant réunis, couverts de leurs casques et de leurs boucliers, parcouraient les rues et les places, le glaive nu, frappant indistinctement tous les ennemis qui s'offraient à leurs coups, et n'épargnant ni l'âge ni le rang. On voyait tomber de tous côtés de nouvelles victimes, les têtes détachées des corps s'amoncelaient çà et là, et déjà l'on ne pouvait passer dans les rues qu'à travers des monceaux de cadavres [...]

Dès qu'ils furent parvenus sur les remparts, ils allèrent ouvrir la porte du Midi, qui se trouvait près de là, et tout le peuple chrétien pénétra facilement par ce nouveau côté. L'illustre et vaillant comte de Toulouse entra dans la place [...]

Les autres princes, après avoir mis à mort dans les divers quartiers de la ville tous ceux qu'ils rencontraient sous leurs pas, ayant appris qu'une grande partie du peuple s'était réfugiée derrière les remparts du Temple, y coururent tous ensemble, conduisant à leur suite une immense multitude de cavaliers et de fantassins, frappant de leurs glaives tous ceux qui se présentaient, ne faisant grâce à personne, et inondant la place du sang des infidèles. Ils accomplirent ainsi les justes décrets de Dieu, afin que ceux qui avaient profané le sanctuaire du Seigneur par leurs actes superstitieux, le rendant dès lors étranger au peuple fidèle, le purifiassent à leur tour par leur propre sang, et subissent la mort dans ce lieu même en expiation de leurs crimes. On ne pouvait voir cependant sans horreur cette multitude de morts, ces membres épars jonchant la terre de tous côtés, et ces flots de sang inondant la surface du sol [...]. On dit qu'il périt dans l'enceinte même du Temple environ dix mille ennemis sans compter tous ceux qui avaient été tués de tous côtés [...].

Chacun s'emparait à titre de propriété perpétuelle de la maison dans laquelle il était entré de vive force et de tout ce qu'il y trouvait ; car avant même qu'ils se fussent emparés de la ville, les croisés étaient convenus entre eux qu'aussitôt qu'ils s'en seraient rendus maîtres, tout ce que chacun pourrait prendre pour son compte lui serait acquis, et qu'il le posséderait à jamais et sans trouble en toute propriété. Après ces premières dispositions, les princes déposèrent les armes, changèrent de vêtements, purifièrent leurs mains, et, marchant pieds nus, le cœur rempli d'humilité et de contrition, ils se mirent en devoir de la plus grande dévotion, poussant des gémissements, versant des larmes, embrassant tous les objets de leurs pieux hommages et élevant vers le ciel leurs profonds soupirs. **[D'après Guillaume de Tyr (XIIe siècle)].**

Question

En quoi le récit de Guillaume de Tyr corrobore-t-il le texte de saint Bernard ?

Doc. 3 la prise de Jérusalem vue par Ibn al-Athir

Les Francs, qui avaient essayé sans succès de prendre la ville d'Acre, se portèrent vers Jérusalem et l'assiégèrent pendant plus de quarante jours. Ils élevèrent deux tours contre la ville, l'une était du côté de la montagne de Sion¹. Les musulmans y mirent le feu et tuèrent tous les chrétiens qui s'y trouvaient. Mais au moment où la tour finissait de brûler, un homme accourut pour leur annoncer que la ville venait d'être envahie du côté opposé.

¹ Au sud de la ville. C'est là que les croisés de Raymond de Saint-Gilles étaient massés.

La Ville sainte fut prise du côté du nord, dans la matinée du vendredi 22 du mois de Shaban [15 juillet]. Aussitôt la foule prit la fuite. Les Francs restèrent une semaine dans la ville, occupés à massacrer les musulmans. Une troupe de musulmans s'était retirée dans le mirhab de David², et s'y était fortifiée. Elle se défendit pendant trois jours. Les Francs ayant offert de les recevoir à capitulation, ils se rendirent et eurent la vie sauve ; on leur permit de sortir pendant la nuit et ils se retirèrent à Ascalon.

Les Francs massacrèrent plus de 70 000 musulmans dans la mosquée al-Aqsâ³ : parmi eux on remarquait un grand nombre d'imams, de savants, et de personnes d'une vie pieuse et mortifiée - qui avaient quitté leur patrie pour venir prier dans ce noble lieu.

Les Francs enlevèrent d'al-Sakra⁴ plus de quarante lampes d'argent, chacune du poids de 3 000 dirhams. Ils y prirent aussi un grand lampadaire d'argent qui pesait 40 ratls⁵ de Syrie, ainsi que 150 lampes d'une moindre valeur. Le butin fait par les Francs était immense.

Les personnes qui avaient quitté la Syrie arrivèrent à Bagdad au mois du Ramadân [fin juillet-début août] avec le cadî Abû sa'd. Elles se présentèrent au diwân⁶ et y firent un récit qui arracha des larmes de tous les yeux. La douleur était dans les cœurs. Ces personnes, le vendredi qui suivit leur arrivée, restèrent dans la grande mosquée, invoquant la miséricorde divine. Elles pleuraient, et le peuple entier pleurait avec elles ; elles racontèrent les malheurs qui avaient frappé les musulmans de nobles et vastes contrées : le massacre des hommes, l'enlèvement des femmes et des enfants, et le pillage des propriétés. Telle était la douleur générale qu'on ne songea plus à l'observation du jeûne [...].

Les princes n'étaient pas d'accord ensemble. Voilà pourquoi les Francs se rendirent maîtres du pays.

Ibn al-Athîr, Kamel-Altevarykh, présenté et traduit dans *Recueil des historiens des croisades, historiens orientaux*, t. I, Paris, Imprimerie nationale, 1872, pp. 197-201.

Question

Le récit de la prise de Jérusalem par Ibn al-Athîr est-il en contradiction avec le récit du chrétien Guillaume de Tyr ?

D'après Ibn al-Athîr, comment s'explique la prise de Jérusalem ?

Relever les faits qui, dans le comportement des Francs, choquent le plus Ibn al-Athîr ?

² Oratoire de la tour de David, c'est-à-dire la Citadelle de Jérusalem.

³ La mosquée d'al-Aqsâ. Jérusalem, troisième Ville sainte de l'islam, n'avait pas le même prestige que La Mecque et Médine.

⁴ La Coupole du Rocher est célèbre pour sa coupole dorée qui abrite le rocher d'où Mahomet s'élança pour son Voyage nocturne.

⁵ Le dirham, unité monétaire d'argent.

⁶ Diwân désigne sous le califat abbasside les différents services de gouvernement (finances, chancellerie, etc.).

Doc. 4 Le siège d'Antioche



Ière croisade : Attaque d'Antioche par les croisés qui escaladent les murs

Sébastien Mamerot, *Les Passages faits outremer par les Français contre les Turcs depuis Charlemagne jusqu'en 1462*. Manuscrit enluminé sur parchemin Bourges, Jean Colombe, 1474-1475. BnF, Manuscrits

Question

Quels sont les deux moments du siège représentés sur l'enluminure ?

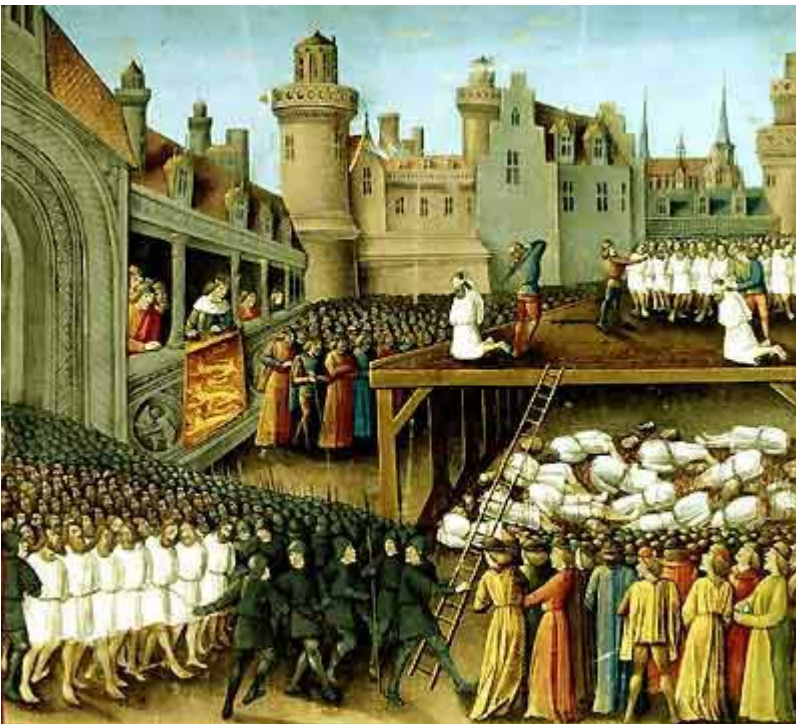
À quel moment de la journée se déroule la scène du massacre ? Justifier sa réponse.

Dans cette image, comment est représenté l'ennemi ?

Y a-t-il une armée musulmane ?

Montrer en quoi l'enluminure correspond au récit de la prise de Jérusalem par l'archevêque de Pise.

Doc. 5 Saint-Jean-d'Acre, supplice des Turcs



IIIe croisade : Richard Cœur de Lion assiste à l'exécution de prisonniers Turcs à Saint-Jean-d'Acre

Sébastien Mamerot, *Les Passages d'outremer faits par les Français contre les Turcs depuis Charlemagne jusqu'en 1462*. Manuscrit enluminé sur parchemin Bourges, Jean Colombe, 1474-1475. BnF, Manuscrit

Question

De quelle façon sont traités les Turcs ?
Quel est le but de la mise en scène faite autour de ces exécutions ?

Comment les Turcs sont-ils distingués des Francs dans cette enluminure ?